



KERLAZ



Ancienne trêve de Plonévez-Porzay, sous le vocable de saint Germain, n'a été érigée en paroisse qu'en 1874.

Son église, quoique d'ordre assez modeste, présente un caractère de noblesse et de distinction, surtout pour ce qui est de l'extérieur. Le portail Ouest est surmonté d'un clocher à flèche élancée, portant la date de 1660, et accosté de deux tourelles couronnées de pyramides aiguës, dont l'une est datée de 1671. Ces dates semblent en désaccord avec la physionomie gothique de tout cet ensemble, mais elles doivent cependant être vraies, car les profils de certaines moulures et des bandeaux horizontaux concordent avec le style de cette époque.

Sur la façade Midi, fait saillie un porche qui est absolument dans la note gothique de la première moitié du xvi^e siècle, et à l'intérieur duquel on lit le nom de *Philibert Caradec, F 1572*.

Entre ce porche et l'angle de la façade Ouest, est un petit ossuaire appliqué en appentis, ajouré de deux baies moulurées, à cintres surbaissés.

A l'intérieur de l'église, sur le mur Nord, on lit : *H. Codnan . Y. Kersale . F. H. Lorens . F.* Sur ce même mur, M. Pouchous a lu : *SEB . CAVNAN . 1606 . J . BRE-LIVET . F. 1603* et, plus loin, la date de 1588.

Sur le socle de l'*Ecce Homo*, dans le transept Sud, est la date de 1569. — Aux fonts baptismaux : *L : M : V^e . LXVII . MOR : AVTRET : FAB.*

Les statues anciennes vénérées dans l'église sont : saint Germain d'Auxerre, patron de la paroisse. — Notre-Dame. Ces deux statues ont à leur base une inscription en lettres gothiques que l'on peut toucher de la main, mais dont une bordure de bois empêche la lecture. — *Ecce Homo*. — Saint Michel foulant aux pieds le dragon, tenant une épée, et autrefois une balance. — Saint Even. — On y voyait aussi un groupe en pierre, très curieux et très primitif, représentant saint Hervé, le chanteur aveugle, guidé par son petit compagnon Guic'haran qui conduit le loup traditionnel et le menace d'un fouet armé de gros nœuds. Sous couleur que c'était une œuvre de style un peu barbare, on a cédé, pour une destination profane, cette statue qui avait été vénérée pendant quatre siècles par les paroissiens de Kerlaz. Ce groupe provenait de la chapelle de Saint-Mahouarn de Lezoren.

Vers 1880, la fenêtre absidale contenait une maîtresse-vitre, qui a disparu, quelques années après ; elle était composée des sujets suivants :

- 1^o Couronnement d'épines ;
- 2^o Notre Seigneur en croix, entre les deux larrons ;
- 3^o Descente de croix ;
- 4^o Saint Jean-Baptiste présentant un chanoine donateur, avec écusson portant *d'azur à trois poissons d'argent*. M. Pouchous dit que ce vitrail portait l'inscription : *LAN . M . D^{cc} XLI : FUST . FAICT . CE . PANNEAU.*

Un petit arc de triomphe, de tournure Renaissance, portant la date de 1558, donne entrée dans le cimetière.

Sur la croix du cimetière, on lit : *HIEROSME . LE . CAROF . 1645*. Autrefois, dit M. Pouchous, à toutes les foires de Pouldavid, on exposait les reliques sur la pierre qui est au-dessous de cette inscription, et qui était appelée, pour cette raison, *auter ar relegou*. La porte elle-même était dite *pors marv*.

A 500 ou 600 mètres Nord du bourg, est une fontaine monumentale du patron, saint Germain.

La première cloche, mesurant 0 m. 75 de diamètre, porte cette inscription : *S. GERMAIN . KERLAZ . 1644 . LORS . ETOIT . RECTEUR . M^r . GUILLAUME . VERGOZ . M^r . HENRI . KERSALE . CVRE . E . IEAN . CARADEC . FABRIQUE .*

Dans une délibération du Général de Plonévez-Porzay, rédigée en latin et datée du 26 Juin 1518, l'église de Kerlaz est appelée *Capella Oppidi occisionis*. C'est la traduction littérale du breton, « village du meurtre ». Voici l'explication donnée par M. Pouchous, de cette appellation, dans les notes manuscrites qu'il nous a laissées sur la paroisse de Plonévez-Porzay.

Kerlaz s'appelait autrefois *Trefriaud* (1), et voici à quelle occasion son nom aurait été changé en celui de Kerlaz.

« Un jour de dimanche, des agents seigneuriaux, venus en ce lieu pour y lever un subside, y furent massacrés par les habitants. Le Curé, voulant faire éviter à ses paroissiens le châtement qui leur était réservé, leur livra la bannière de l'église et la croix processionnelle, qu'ils criblèrent en signe d'attaque ; on fit alors entendre au seigneur que, pour défendre ces objets religieux, attaqués

(1) M. l'abbé Horellou pense que ce doit être plutôt *Treffri*, d'autant plus que, près du Ris, est un gros village appelé *Lanevry*.

en pleine procession, les paroissiens avaient résisté et que le malheur voulut que les dits assistants succombassent sous les coups d'une immense population en fureur. D'après cet exposé, le seigneur fit grâce, et parce qu'il était impossible de découvrir les vrais coupables et parce que les subsides demandés furent religieusement payés ; mais il exigea que, dans la suite, ce lieu prit le nom de *Kerlaz*. »

M. Horellou, aumônier de la Retraite, à Quimperlé, a recueilli une autre tradition à ce sujet :

« La trêve aurait pris le nom de Kerlaz, à la suite d'une rixe sanglante qui aurait éclaté, un jour, entre des jeunes gens de Kerlaz et ceux d'une paroisse voisine. Cette paroisse voisine ne serait autre que le Juch, et l'on va même jusqu'à désigner l'endroit où aurait eu lieu cette rixe. Voici à quelle occasion elle aurait éclaté : autrefois, on jouait fréquemment à un jeu nommé *la soûle*. Comme dans notre *foot-ball* moderne, deux équipes se formaient, composées des meilleurs jeunes gens de chaque paroisse, et l'on se disputait une grosse boule en pierre. Celle des deux équipes qui réussissait à hisser la boule du côté du versant de sa paroisse, avait la victoire. Or, il arriva qu'un jour ce jeu dégénéra, à Kerlaz, en une rixe sanglante. Les deux équipes rivales en vinrent aux mains et il y eut beaucoup de morts des deux côtés. C'est en souvenir de cette journée lugubre, que la trêve reçut désormais le nom de Kerlaz. »

1609. — Contrat de fondation, pour Kerlaz, de 60 sols par an aux prêtres de la dite trêve, par Paul Kersalé et Dagorn, sa femme, sur une maison à Kerstrat, à charge de deux services par an, pour le repos de leurs âmes.

1682. — Fondation de 60 sols sur le village de Kerraoué, par Thomas L'Helgoualch et Françoise Le Vergoz, sa femme.

1684. — Jean Le Vaillant fonde un obit de 60 sols sur *Parée Huellaff*, dont 40 sols pour les prêtres.

Le Père Maunoir donna la mission à Kerlaz, en 1657 et 1658.

LE VIEUX-CHATEL

Tout près du manoir moderne appartenant à la famille Halna du Fretay, au bord Ouest du bois de Névet, on peut voir les ruines du *Coz-Castel* ou *Coz-Maner*, semblant dater du XII^e siècle ; c'est un amas presque informe de murailles écroulées, avec douves les environnant. M. Pouchous y avait vu, il y a soixante ans, quelques murs, des restes de tour et une partie des douves. D'après une note de M. de Blois, adressée à M. Pouchous, recteur de Plo-névez-Porzay, « en 1300, Geoffroy était seigneur du Vieux-Chastel. Son fils, Guillaume du Vieux-Chastel épousa, en 1335, Pleuzou de Quintin, fille de Geffroy II, sir de Quintin, et leur fille Aliette du Vieux-Chastel épousa Yvon de Quélen.

« La branche aînée des Quélen, baron de Vieux-Chastel, dont les Quélen de Kerochant sont les cadets, a fini à Renée de Quélen, dame du Vieux-Chastel, qui épousa, vers 1590, Claude de Lannion, S^{gr} de Quinipilly. Pierre de Lannion, leur fils, prend le titre de baron de Vieux-Chastel ainsi que ses successeurs.

« Ce doit être un de leurs descendants qui a vendu la terre du Vieux-Chastel à M. Halna du Fretay. »

Si l'on en croit la tradition rapportée par M. Pouchous, lors du décès du dernier seigneur du Vieux-Chastel, les croix d'or et d'argent de la trêve de Kerlaz qui, selon l'usage, avaient été portées au château pour orner la cha-

pelle ardente faite à cette occasion, disparurent ainsi que le cadavre, dans le sac du château.

La famille de Coatanezre s'était fondue, au xvii^e siècle, dans celle des Quélen Vieux-Chastel et, à la fin du xviii^e siècle, dans un acte du 9 Septembre 1783, le nouveau propriétaire du Vieux-Châtel est qualifié de « Haut et puissant Jacques-François Halna du Fretay, chevalier seigneur de la baronnie du Vieux-Chastel et Coatanezre, de Kerjan, etc., capitaine des vaisseaux du Roi et chevalier de l'Ordre Royal et militaire de Saint-Louis ». En cette qualité, on lui reconnaît tous les droits seigneuriaux, honneurs, prérogatives dus à un seigneur haut justicier, et les prééminences dans la chapelle de Kerlaz, en qualité de Patron, comme les possédaient les anciens seigneurs du Vieux-Chastel.

On voit actuellement, au Vieux-Chastel, un musée où M. le baron du Fretay a réuni des collections curieuses provenant principalement des fouilles qu'il a faites dans le pays.

KERBIQUET

M. Pouchous nous apprend que, dans ce manoir, proche de Kerlaz, il y avait une ancienne chapelle de Saint-Antoine.

LEZARSCOËT

A 400 mètres au Nord du Vieux-Chastel, M. le baron du Fretay a fait déblayer, vers 1895, les substructions de l'ancien manoir de Lezarscoët. Sur plusieurs pierres de taille de ces maçonneries et sur celles d'une chaumière voisine, qui proviennent des ruines du manoir, on remarque des signes étranges, gravés soigneusement. Grégoire

de Rostrenen en avait fait un relevé en 1701, lors d'une mission qu'il donna à Kerlaz, et les a reproduits dans son dictionnaire, article « Alphabet », p. 10. Il y a vu un alphabet celtique très ancien, remontant à une époque très reculée. Il n'a pas remarqué que ces murailles de Lezarscoët datent du xiv^e siècle ou du xv^e, et que ces signes ne sont autre chose que des marques de tâcherons destinées à faire reconnaître les pierres travaillées par chacun des ouvriers composant le chantier.

On peut voir des marques analogues, au château de Moellien, dans la même commune de Plonévez-Porzay, dans l'intérieur de la sacristie de Locronan, sur quelques piliers de l'église de Beuzec-Cap-Sizun, sur quelques pierres extérieures du transept Nord de la cathédrale de Quimper, plus haut que le toit des bas-côtés, et sur le clocher de Plestin-les-Grèves, lequel date du xiii^e siècle. On en voit aussi en grand nombre sur les pierres du Pont-Saint-Esprit (Gard).

M. Pouchous nous donne deux étymologies du mot *Lezhancoët* « palais contre le bois », et *Lezarscoët* « palais de l'écu ». Cette dernière traduction peut paraître assez vraisemblable, si on la rapproche de ce fait que la terre de *Lescus*, en Plomodiern, dépendait de Lezarscoët et appartenait à la *Prévosté* de cette juridiction.

Les ruines de l'ancien manoir font encore soupçonner son importance. M. Pouchous nous dit qu'on y voit, dans le voisinage « un vivier creusé dans le roc et les amorces bien visibles d'un souterrain qui conduisait, dit-on, jusqu'au château de Névet, Lezargan ».

Non loin de ce château, à un kilomètre environ, était la chapelle de Saint-Even, dans le bois de Névet. La fontaine du Saint, en belles pierres de granit, est dans une prairie, sous le jardin du nouveau manoir du Vieux-Chastel; les pierres de l'ancienne chapelle ont servi à faire

le mur de clôture de la chapelle de Notre-Dame de la Clarté.

D'après une tradition recueillie par M. Pouchous, ce saint Even serait un ermite ; né à Quimper de parents nobles, sa piété aurait déplu à ses parents, qui l'auraient chassé de la ville. « Il se recommande à Notre-Dame et à saint Corentin, et se dirige vers Douarnenez. Sur la route il rencontre une famille éplorée et lui distribue le peu d'argent qu'il avait, puis il s'enfonce dans la forêt de Névet, où il vécut saintement dans un ermitage ; il y mourut vénéré des voisins et notamment des hôtes de Lezarscoët, et sur sa tombe fut élevée la chapelle qui a porté son nom. On voit qu'on a adapté à saint Even l'histoire de *Corentin* de Pratmaria, protégé de Notre-Dame et de saint Corentin, que nous avons racontée dans la notice sur Douarnenez. Le Vénérable Père Maunoir a composé un très long cantique sur les aventures de ce jeune homme, fils des seigneurs de Pratmaria et de Coetanezre, marié à une demoiselle de Lesarscoët, et qui mourut, selon la légende, dans la chapelle de ce château. En tout cas, M. Pouchous dit que l'on s'adresse à ce Saint pour être guéri ou préservé des fièvres ; que sa statue, le représentant en ermite, un bourdon à la main, se voyait dans la chapelle de Kerlaz, mais provenait de la chapelle de Saint-Even, dont le pardon se célébrait le troisième dimanche de Septembre.

MANOIR DE KERIAR

« Le manoir actuel, bâti en 1572, ne diffère de nos maisons manales que par ses dimensions et sa construction. Au-dessus de la porte demi-cintrée, s'élève un pignon

ogival portant une poule taillée en bosse sur une pierre de granit », allusion au nom breton de ce manoir.

Au XVIII^e siècle, cette maison était possédée par Claude-René de Kermoguen, avocat au Parlement, qui y mourut le 8 Mars 1745. A propos des seigneurs de cette maison, M. Pouchous rapporte le fait suivant :

« De jeunes seigneurs de ce manoir se rendaient trop assiduellement auprès de quatre jeunes paysannes de Trobeuz. Le frère de ces filles, qui craignait pour leur honneur, tua l'un de ces seigneurs et l'enterra dans le coin d'un fossé. La disparition de ce jeune homme donna de grandes inquiétudes à sa pieuse mère, qui finit par le vouer à sainte Anne. Le même jour, on découvrit le cadavre, qui fut inhumé à Plonevet, après avoir été exposé dans le porche, où l'on fit venir tous les paroissiens pour toucher le cadavre. Le frère des filles de Trobeuz le toucha comme les autres et, au même instant, le cadavre rendit du sang. Cet homme fut incontinent arrêté et avoua sa faute. Je n'ai pu trouver aucune pièce qui prouvât ce fait ; ceux qui me l'ont raconté n'ont pu m'en indiquer l'époque ; d'après l'âge des personnes contemporaines qui l'ont appris à leurs enfants, ce doit être vers 1680. »

NÉVET

Sur le côté Sud-Est du bois de Névet, au bord d'un vallon, presque en face de la chapelle de Saint-Pierre de Plogonnec, se trouvent les ruines du château de Névet. Il existe un mur d'enceinte d'un assez vaste périmètre, qui enclôt les jardins, mais qui n'a jamais dû constituer une défense effective. On voit encore la motte sur laquelle était bâti le château primitif au XI^e ou au XII^e siècle. Mais les terres de Plogonnec appartenaient en fief à l'Evêché

et, comme vassal, le seigneur de Névet était sujet au droit de bail ou de rachat ; c'est pour éviter cette sujétion, que les seigneurs de Névet détruisirent leur château, moulins et dépendances, en Plogonnec (1), et construisirent, au xvi^e siècle, un logis plus conséquent et plus confortable, sur la paroisse de Plonévez. Il n'en reste aucune trace ; on trouve seulement un des bâtiments de service, qui sert de logement à un fermier, puis le moulin, avec un étang à moitié envasé.

Ce nouveau château de Névet s'appelait Lezargant, et voici, d'après M. Pouchous, à quelle occasion ce nom lui fut donné. C'est que les anciens seigneurs y avaient découvert une mine d'argent ou même d'or au pied du château ; mais ne voulant pas qu'on y fit des fouilles, ils y établirent un grand étang qui fait mouvoir les eaux du moulin de Névet.

Une chapelle, sous le vocable de saint Louis, était dans les dépendances du château. Le 4 Février 1707, M. Furic, recteur de Plonévez, y maria René-Louis-Bertrand, seigneur de Tronjoli de Châteauneuf, avec Marie-Anne Le Bras, de la paroisse de Saint-Julien de Quimper.

Nous parlerons plus au long de la maison de Névet, dans la notice sur Locronan.

Nous rapporterons ici, d'après M. Pouchous, deux faits assez singuliers qui se passèrent dans les environs de Trémalaouen, au xviii^e siècle :

« En 1752, dit-il, un prêtre de Trémalaouen, qui se promenait en lisant, dans Carrout-Parc-an-Testou, fut tué d'un coup de fourche. La justice fit des recherches pour découvrir l'assassin, et ne put d'abord y réussir ; enfin, elle ordonna de porter au bourg toutes les fourches en fer des villages voisins. Un homme de Kergoazguen ne pré-

senta pas la sienne ; on le garda au bourg et, en fouillant chez lui, on découvrit une fourche un peu tachée de sang dans la couette de son lit. On le supposa coupable et, pour s'en assurer, on lui ordonna de toucher le cadavre. Il le fit avec assurance, mais le cadavre ayant rendu du sang, on le jugea coupable, et deux hommes le saisirent au *chupen* ; mais celui-ci retira adroitement ses bras du *chupen* et, grâce à ses bonnes jambes, il ne put être rejoint, et on n'a jamais pu le découvrir ; on croit qu'il a passé à l'étranger. » Cette sorte d'ordalie judiciaire est peut-être la raison de l'appellation *Parc-an-Testou* donnée au lieu du crime.

« On trouva, en 1779, sur le sable, à un kilomètre de Parc-an-Testou, à l'Est de Pengarrec, le cadavre d'un homme décapité, et on l'y enterra très profondément dans le sable ; mais il reparut trois fois à la surface du sable, et, dit-on, sans aucun secours humain. On en donna connaissance à l'autorité, qui le fit inhumer de nouveau dans le même lieu ; mais, cette fois, un bon paroissien eut soin de répandre de l'eau bénite sur le cadavre et dans la fosse. Depuis, il n'a plus reparu. Mais on n'a jamais pu savoir qui il pouvait être, ni de quel pays, car le cadavre était absolument privé de tout vêtement. »

M. Pouchous ajoute que, dans le lieu de l'inhumation, on voit jaillir une source d'eau vive qui, d'ordinaire, se partage en cinq filets d'eau coulant dans le sable. On appelle cette source soit *Feunteun-an-Od* soit *Feunteun-Santez-Anna*. Et ce lieu est, dit-on, vénéré, surtout par des étrangers à la paroisse qui y vont en pèlerinage, quelquefois trois vendredis, quelquefois trois mardis consécutifs. Mais M. Pouchous se propose de couper court à ce que ces pratiques pourraient avoir de superstitieux.

(1) Voir *Plogonnec et ses chapelles*. (Bulletin de la Soc. Arch., 1900.)

CURÉS DE KERLAZ

1518. Guénolé Héinon.
 1644. Henri Kersalé.
 1656. Jean Kersalé.
 1666. Louis Provost-Le Jeune.
 1717-1731. Jean Le Baud.
 1732. Yves Philippe.
 1733. François Giquel.
 1747. Gloaguen.
 1748. Guillaume Garrec.
 1753. Sébastien Balcon.
 1758. Jean Croissant.
 1765. Yves Le Stanc.
 1766. Jean-Baptiste Le Chevalier.
 1773. Jean-Guillaume Le Garrec.
 1789. Ignace Le Garrec, « qui n'a pas émigré ; bien qu'il ait refusé le serment, il a continué à exercer pendant la Révolution, mais en cachette seulement ». Au Concordat, M. Le Garrec fut nommé recteur de Ploëven.

Au Concordat, la trêve de Kerlaz demeura sans curé et fut desservie par les prêtres de Plonévez-Porzay, jusque vers 1865. A cette époque, des démarches furent faites pour l'érection de Kerlaz en paroisse. Le recteur de Plonévez, M. Pouchous, s'y opposa énergiquement, d'autant plus que les habitants de Kerlaz prétendaient étendre leur paroisse jusqu'au ruisseau de Treffentec ; on transigea ; Mgr Sergent fixa les limites de Kerlaz aux ruisseaux de *Douric-Friançon*.

Et M. Latreille, en 1869, fut nommé chapelain de Kerlaz. Ce ne fut qu'après la mort de M. Pouchous, le 20 Juillet

1874, que le gouvernement reconnut Kerlaz comme paroisse.

RECTEURS

- 1874-1896. Latreille, premier recteur, y mourut.
 1896-1903. Charles Salou.
 1903-1912. H. Roué.
 1912. Jean-Joseph-Marie Briand, de Plomodiern.

ANTIQUITÉS

Le long du littoral bordant le fond de la baie de Douarnenez, existent des restes d'établissements gallo-romains.

Derrière l'auberge du Grand-Ris, en creusant dans le flanc du coteau pour agrandir le courtil et construire un bâtiment de service, on a trouvé, en Juillet et Août 1895, les substructions d'une maison en maçonnerie romaine, mesurant 13 mètres de longueur sur 5 m. 70 de largeur, divisée en quatre chambres ou cases. A deux pas de l'extrémité *Est* de ces ruines, existe un sentier étroit et creux, raviné par les pluies et les pieds des passants ; il monte vers le *Nord* et devient sur le plateau un chemin d'une largeur remarquable, qui n'est autre chose qu'une vieille voie romaine longeant le rivage et ayant un embranchement vers le *Nord-Est*, passant par Kerstrat, puis près du château de Moellien et à 150 mètres à l'*Ouest* du bourg de Plonévez.

En continuant par la branche directe, voisine de la baie, on trouve, au bout d'un kilomètre, les traces d'un ancien camp, ou du moins de retranchements considérables, et le petit sentier qui borde la mer coupe en diagonale une construction carrée dont les murs ont encore

une certaine hauteur et dont les maçonneries sont composées de petits moellons réguliers sur les parements, et d'un mortier romain très solide. Le pavé est encore visible et très épais en certains points.

En descendant sur la plage, on longe une petite falaise élevée de 2 mètres à 2 m. 50, et on ne tarde pas à y apercevoir des fragments de tuiles et de briques, puis des restes d'anciennes maisons, maçonnées les unes en petites pierres, les autres en pierres plus grandes, disposées régulièrement.

A quatre kilomètres plus loin, dans un champ en pente, dominant l'embouchure du ruisseau de Tréfentec, on faisait disparaître, en 1905, les restes d'une construction gallo-romaine.

Sur l'autre rive du même ruisseau, du côté de Sainte-Anne-la-Palud, on constate encore la présence de quelques maçonneries et d'un pavé en béton.

